

*Pouvoir d'emprunt supplémentaire*

ont affaibli notre économie et fait un trou dans les recettes sur lesquelles nous comptons.

Bref, le gouvernement du Canada a besoin de ce pouvoir d'emprunt pour continuer à offrir les programmes sur lesquels comptent les Canadiens pour maintenir leur niveau de vie étant donné l'idée qu'ils se font de l'économie. Je suis heureux que les députés de l'opposition aient accepté de limiter le débat à trois jours. Il aurait été préjudiciable aux milliers de Canadiens les plus directement éprouvés par la récession que le débat du bill traîne en longueur. Pour ces milliers de Canadiens, la déclaration économique faite récemment par le ministre des Finances (M. Lalonde) constitue une source d'espoir pour les prochains mois. Elle témoignait clairement de l'inquiétude du gouvernement à leur égard, face à la situation dans laquelle ils se trouvent à cause de la récession.

Depuis quelques mois, l'opposition ne cesse de nous harceler et de réclamer de l'aide pour les chômeurs et tous ceux qui sont durement frappés par la récession. Nos vis-à-vis n'ont guère de solutions à proposer, mais ils réclament des mesures pour aider les chômeurs. Ils sont contre le programme des six et cinq pour cent. Ils réclament unanimement et à grands cris une hausse des prestations d'assurance-chômage. Ils proposent une hausse des dépenses et une réduction des impôts. Certains vont même jusqu'à laisser entendre que le gouvernement ne devrait pas se laisser ombrager par l'ampleur du déficit. Ils veulent que l'on dépense davantage, que l'on stimule l'économie, et le lendemain, ils se contredisent en déplorant l'ampleur du déficit et le taux d'inflation, et ils exigent que le gouvernement réduise ses dépenses.

La récession actuelle impose un fardeau extraordinaire à tous les gouvernements du monde occidental. Habités à la prospérité et à la croissance, ces pays doivent maintenant appliquer des mesures d'économie très strictes pour tenter de sortir de la récession.

*[Français]*

Monsieur le président, l'appui qu'on exige du gouvernement fédéral en période de récession est considérable. Personne n'échappera à la conjoncture économique. Certains seront encore plus menacés que d'autres, selon leur situation particulière. Le gouvernement devra répondre aux exigences de ceux et de celles qui se trouvent dans les positions les plus fragiles face à la récession. Nous avons au Canada un des meilleurs systèmes social au monde, qu'il s'agisse de notre Régime d'assurance-chômage, de nos programmes de bien-être social ou de la sécurité de revenu. Ce système a été conçu afin de protéger les Canadiens en période de récession comme en période d'abondance. Notre gouvernement, et en fait le parti libéral, l'idéologie qu'il représente, a toujours donné la priorité à nos institutions sociales. La récente déclaration du ministre des Finances (M. Lalonde) a rassuré les Canadiens sur le fait que le gouvernement les protégera pendant la durée de la récession. Le Régime d'assurance-chômage restera intact. En plus, le gouvernement répondra aux appels des milliers de Canadiens qui n'ont présentement aucune perspective d'emploi. Maintenir en place un régime d'assurance-chômage et des programmes sociaux très généreux s'avère une tâche très difficile, surtout lorsque le gouvernement s'engage à appliquer des politiques fiscales rigoureuses. Lorsque le gouvernement lui-même doit se serrer la ceinture et garder le déficit à un niveau raisonnable, comment donc maintenir notre Régime d'assurance-chômage et nos programmes sociaux? Créer des

emplois pour les victimes de la récession et donner un appui au secteur privé, sans pour autant augmenter davantage le déficit. C'est le dilemme auquel font face présentement tous les pays occidentaux. Certains de ces pays ont choisi de couper leurs dépenses destinées aux programmes de sécurité sociale. Le Canada choisit autrement. Nous avons pu trouver une solution qui ne mettra pas en péril ceux et celles qui sont les plus sévèrement touchés par la récession. Nous allons également limiter nos dépenses afin de contenir l'effet inflationniste que pourrait avoir le déficit sur l'économie nationale. Cela se fera selon une formule équitable sans devoir nous contraindre à démembrer nos institutions sociales. Le projet de loi que nous étudions aujourd'hui est partie intégrante de la formule économique et sociale qui nous remettra sur la voie de la prospérité.

*[Traduction]*

Je voudrais maintenant, monsieur l'Orateur, faire un tour d'horizon de notre politique économique à l'égard de l'Ouest. Le gouvernement fédéral tient à assurer l'avenir économique des Canadiens et pour ce faire, il lui faut profiter des perspectives de développement économique qu'offrent les différentes régions du pays. Je voudrais essentiellement examiner à la fois les possibilités économiques des provinces de l'Ouest et les contraintes qui leur sont imposées pour ensuite exposer les mesures que le gouvernement entend prendre en fonction de ces deux réalités.

Il y a un an, au mois de novembre 1981 plus précisément, le gouvernement fédéral publiait un exposé de principes extrêmement important intitulé «Le développement économique du Canada dans les années 80». Le document en question faisait état des défis que posent et des possibilités stratégiques qu'offrent les économies nationales et régionales et exposait ensuite les principes et les priorités du gouvernement en matière de développement économique national. Le document ne manquait pas de rappeler bien sûr que chaque région a des problèmes et des perspectives de développement qui lui sont propres, et de souligner qu'on peut aussi découvrir des possibilités uniques de croissance et d'expansion économiques dans chacune d'elles.

Depuis que ce document de politique a été publié, et même avant, le gouvernement a pris des mesures pour recenser et supprimer les entraves au développement économique qui prédominent dans les provinces de l'Ouest et pour saisir avec dynamisme les occasions de croissance économique qui y existent pour la présente décennie et au-delà. Mercredi dernier, dans la déclaration de l'honorable ministre des Finances sur les perspectives économiques, le gouvernement fédéral a réitéré sa volonté de promouvoir le développement et le renouveau économique dans l'ensemble du pays.

En plus de publier le document susmentionné sur le développement économique, le gouvernement actuel a présenté un certain nombre de mesures qui, tout en étant d'application générale, auront des répercussions sur l'économie des provinces de l'Ouest. Par exemple, un programme spécial d'aide financière à l'intention des agriculteurs a été remis en place et élargi. Ce programme, qui avait été conçu à l'intention des agriculteurs qui risquaient de faire faillite en empruntant aux taux d'intérêt en cours, visait à leur offrir des prêts subventionnés par la Société du crédit agricole. Cinquante millions de dollars ont été réservés à ce programme.